

L'application d'optimisation des dépenses de santé mySofie lève 4,2 millions d'euros

L'assurtech mySofie annonce une levée de fonds de 4,2 millions d'euros et confirme ainsi son ambition de faire évoluer le secteur de l'assurance santé vers des enjeux de consommation raisonnée.

Temps de lecture : minute

20 avril 2023

Tout le monde ne vérifie pas systématiquement les remboursements de ses dépenses de santé sur son compte bancaire. Avec l'application mobile mySofie, le suivi se fait en quelques clics. Il suffit de rentrer ses comptes de sécurité sociale et de mutuelle et mySofie traque les remboursements manquants. Un vrai gain de temps et d'argent pour les utilisateurs qui peuvent ainsi récupérer en moyenne 210 euros par an.

" Les mutuelles font 3 à 4 % d'erreurs de gestion, indique Philippe Baranski, qui a cofondé mySofie en 2017 avec Aymeric Mehu. Toute la famille peut être réunie dans l'application. Elle peut également être utilisée par les aidants en ajoutant le régime d'assurance maladie et la complémentaire santé de la personne dont ils s'occupent. Aujourd'hui, notre application compte 5,2 millions de visites en 2022 et une communauté de bientôt 500.000 membres. Nous tablons sur un million à la fin de l'année et 2,5 millions de personnes fin 2024. "

Pour réduire le reste à charge des utilisateurs, l'application va plus loin grâce un système automatisé, piloté par une intelligence artificielle, qui analyse le budget santé et propose une surcomplémentaire qui complète les remboursements à hauteur de 75 % maximum sur la médecine de

ville, la médecine douce et la médecine bucco-dentaire. " *Nos algorithmes décèlent également les écarts entre les garanties des utilisateurs et les remboursements qu'ils perçoivent*, poursuit Philippe Baranski. *Notre ambition ultime est de créer une assurance adaptée à la personne, en fonction de sa consommation, de son âge, de son sexe, et du type de soin qu'elle souhaite recevoir (médecine traditionnelle, holistique, liée au bien-être)."*

Vers une consommation santé plus raisonnée

Grâce à cette nouvelle levée de fonds de 4,2 millions d'euros réalisée auprès du courtier gestionnaire CPMS, d'AG2R La Mondiale via son fonds ALM Innovation, du courtier spécialisé en assurance emprunteur Digital Insure, et du fonds d'investissement Open CNP, mySofie va améliorer ses produits d'assurances en ciblant les risques graves (accidents, maladies graves, maladies orphelines...).

" Nous nous attaquons à ce marché de niche qui présente un risque de ruine pour le patient, souligne Philippe Baranski. Parce que les frais sont colossaux et pas forcément bien remboursés par les mutuelles, surtout pour les salariés qui adhèrent souvent à la mutuelle de leur entreprise qui ne correspond pas à leur situation médicale. Ce sont souvent des couvertures "paniers" dont seule la moitié est utilisée. Nous pensons que le monde de l'assurance santé doit aller vers une consommation santé plus raisonnée, plus consciente. "